



MAURITANIA

موريتانيا

*Déclaration
de*

*S.E.M. le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
de la République Islamique de Mauritanie
AHMED TEGUEDI*

*Devant
La Soixante Huitième Session Ordinaire
de l'Assemblée Générale
des Nations Unies*

New York, le 28 Septembre 2013

Prière de vérifier au prononcé

**Majestés les Rois, Excellences
Les Présidents, Altesses Les Princes,
Excellences Chefs des Gouvernements, Ministres
et Ambassadeurs des Etats Membres;**

**M. le Président de la 68^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies;
M. le Secrétaire Général des Nations -Unies;
Auguste Présence;**

C'est pour moi une heureuse occasion d'être présent parmi vous aujourd'hui pour assister à la 68^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies pour présenter à votre Auguste Assemblée, et à chacun de vous individuellement, nos plus chaleureuses salutations et nos respects les plus distingués.

M. le Président; John Ash;

Je suis particulièrement heureux et honoré de vous présenter nos plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection comme Président de la 68^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies. je reste convaincu que vous ne ménagerez aucun effort, pour renforcer les acquis réalisés et pour enraciner la paix et la sécurité mondiale en vue d'instaurer un système international dans lequel l'humanité toute entière jouira du bien-être , de la stabilité et du progrès.

Je voudrais également apprécier les efforts louables de votre prédécesseur, M. Fock Jeremick pour l'intérêt qu'il a accordé aux problèmes du continent africain et l'action qu'il a déployée pour renforcer ainsi le principe de dialogue en tant qu'outil efficace de concertation et le rôle de l'Etat de Droit et la bonne gouvernance.

Je voudrais aussi adresser mes remerciements à M. le Secrétaire Général des Nations-Unies, M. Ban Ki Moon, pour les énormes efforts qu'il n' a cessé de déployer au service de la paix et la sécurité mondiales. il en est de même pour les différentes actions visant à réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire et pour faire face au phénomène du changement climatique et à lutter contre la famine et les maladies mortelles.

M. le Président;

Nous avons pu découvrir votre détermination lors de l'important discours que vous avez prononcé à l'Assemblée Générale, au mois de juin passé, à l'occasion de votre élection comme Président de sa 68^{ème} Session, dans lequel vous avez présenté votre ambitieux programme d'action pour ce mandat, qui prend en considération la participation de la femme, de la jeunesse et de la société civile à l'ordre du jour du Développement de l'Après-2015, le rôle de la coopération Sud-Sud, la place des droits de l'homme et de l'Etat de Droit, et celle des technologies de l'information et de la communication dans l'agenda envisagé de développement.

M. le Président;

Mesdames et Messieurs;

Certains pays en voie de développement ont, sans doute, comme l'indique le rapport de développement humain (la renaissance du Sud) de l'année 2013 -élaboré par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD)- connu un grand changement dans le domaine économique. La majorité des pays en voie de développement, surtout les pays les moins avancés, demeurent, cependant, extrêmement loin de la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire. Au seuil de l'année 2015, il nous incombe aujourd'hui de mettre en place des plans et programmes qui prennent en considération les échecs du passé et les défis de l'avenir et préparent efficacement l'ordre du jour du Développement de l'Après-2015. A cet effet, nous demandons aux pays riches de tenir leurs engagements relatifs au financement des programmes de développement dans ces pays qui en ont un pressant besoin. Nous demandons également à ces pays la mise en place d'une politique appropriée qui sera supervisée par les organismes spécialisés des Nations-Unies, en collaboration avec les Institutions Financières Internationales et qui s'articule essentiellement sur:

- L'appui aux systèmes de santé et d'enseignement;
- L'annulation de la dette;
- Le transfert de technologie;
- L'amélioration des échanges commerciaux Nord-Sud;
- La suppression des barrières douanières sur les exportations des pays en voie de développement, surtout les moins avancés, vers les marchés des pays du Nord;
- L'encouragement de la coopération Sud-Sud qui, sans doute, renforcera la coopération économique entre les membres de ce groupe;
- La mise en place de nouveaux mécanismes internationaux auxquels il sera assigné de veiller et de superviser la complémentarité régionale, de renforcer les relations entre les pays du Sud, comme le souligne le rapport du développement humain susmentionné et qui faciliterons l'échange des connaissances, des expériences et le transfert de technologie entre ces pays.

M. le Président;

Sur instruction de son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Abdelaziz, notre gouvernement œuvre pour l'amélioration du niveau de vie du citoyen. Pour réaliser cet objectif, il a suivi une politique éducative rigoureuse, basée sur un enseignement primaire obligatoire et généralisé, et le renforcement d'un enseignement secondaire moderne et la gratuité de l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, l'enseignement fondamental a été généralisé à presque toutes les villes et villages ; ceci a été rendu possible par la politique suivie par le gouvernement en vue de limiter le phénomène d'urbanisation anarchique à travers la fusion d'un certain nombre de villages.

Quant à l'enseignement secondaire, tous les départements du pays sont maintenant dotés de collèges et certains d'entre eux ont des lycées; ce qui a facilité aux habitants des villages lointains de continuer l'enseignement de leurs enfants durant l'étape secondaire. Des lycées réservés aux élèves talentueux ont été également créés en vue de tirer profit de leurs talents et de les orienter vers des spécialités répondant aux besoins du marché du travail.

L'enseignement supérieur, quant à lui, a connu un grand bond qualitatif: une Cité Universitaire vient tout dernièrement d'être achevée à Nouakchott. une université d'études islamiques a été ouverte à l'intérieur du pays ainsi que quatre écoles supérieures spécialisées : l'Ecole des Mines, l'Ecole Polytechnique, l'Ecole de la Formation Agricole et l'Ecole des Travaux Publics. La Faculté de Médecine a été renforcée et dotée de moyens nécessaires pour couvrir le déficit en personnel médical, en plus de la création de quatre écoles de santé en vue de former les infirmiers d'Etat et les techniciens supérieurs.

M. le Président;

La santé constitue un déficit majeur pour les pays en voie de développement, et pour le continent africain en particulier. Compte tenu de cela, notre gouvernement a consacré un pourcentage important du budget de l'Etat à ce secteur vital et a créé des programmes nationaux de lutte contre les maladies mortelles telles que le SIDA (le Syndrome Immunodéficient Acquis), le Paludisme et la Tuberculose. dans le souci d'appuyer cette orientation nos quatre nouveaux hôpitaux équipés ont été créés en plus de soixante-dix (70) dispensaires dispensant les soins primaires. Il faut ajouter à cela la construction d'un hôpital spécialisé d'Oncologie, considéré parmi les plus sophistiqués de la région. Le secteur de la santé travaille aussi, en coordination avec certains organismes spécialisés des Nations-Unies, pour l'organisation continue de campagnes de vaccination des enfants de moins de cinq (5) ans.

M. le Président;
Mesdames et Messieurs;

A l'instar de la majorité des pays en développement, notre pays dépend de l'importation des produits de première nécessité du marché mondial, ce qui pèse lourdement sur notre balance de paiements et rend les prix de ces produits assujettis aux fluctuations du marché mondial. Conscient de sa responsabilité, notre gouvernement a veillé à suivre une politique économique et financière visant à alléger l'impact de ce facteur étranger; c'est ainsi que le secteur agricole a pu, grâce à cette politique, rendre disponible 60% des besoins du pays en riz et 37% des autres céréales. La culture du blé a été introduite tout dernièrement et a commencé à donner des résultats positifs et dans le même contexte, un projet pour la culture du sucre a été lancé en vue de rendre disponible localement ce produit de première nécessité. D'une façon générale, notre gouvernement n'a cessé d'œuvrer dans tous les secteurs afin que ses citoyens puissent vivre dignement. Dans ce cadre, une zone franche a été créée à Nouadhibou, la capitale économique de notre pays et la troisième ville sur le plan démographique, ce qui fera d'elle un grand pôle économique dont tirera profit le pays en particulier et la région d'une façon générale.

En vue de renforcer la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, l'Inspection Générale et la Cour des Comptes ont été redynamisées, depuis l'accession au pouvoir de Son Excellence le Président, Monsieur Mohamed Ould Abdelaziz.

Le rôle de la Commission Nationale des Marchés Publics a été renforcé de telle manière à ce que cette institution mette définitivement un terme aux Marchés de gré à gré qui portaient atteinte à l'égalité de chance entre les opérateurs économiques nationaux et internationaux.

La transparence prévaut maintenant dans le domaine du recrutement des fonctionnaires de l'Etat, à travers l'organisation de concours donnant des chances égales à tous les citoyens (avec égalité de deux sexes) du pays et un nouveau espoir aux jeunes, ce qui désormais, donnera place importante au mérite au lieu du règne de népotisme et d'interventionnisme.

La politique d'austérité qu'a suivi notre gouvernement, la réduction du budget de fonctionnement des secteurs gouvernementaux, l'augmentation du budget d'investissement au sein du Budget Général de l'Etat, ont toutes contribué à l'autofinancement de la plupart des projets de développement du pays. Elles ont également, outre les facteurs susmentionnés, contribué à réduire le taux du chômage, qui est maintenant aux environs de 10%, en plus de leur contribution à l'augmentation du taux de croissance qui devrait atteindre, selon les prévisions, plus de 6% à la fin de cette année. Il est également procédé actuellement à la préparation des élections législatives et municipales, attendues à la fin de l'année, ce qui renforcera la bonne gouvernance et permettra au citoyen de participer à la définition de l'avenir du pays et à la détermination de ses orientations politiques et économiques.

M. le Président;

Notre politique étrangère est basée sur le souci de renforcer les rapports de bon voisinage et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. Nous œuvrons à travers notre ère maghrébine, arabe et africaine, à diffuser la culture de la paix, à encourager le dialogue, à recourir à la sagesse et à donner à la diplomatie le rôle qui lui convient en tant que moyen pour régler les conflits et d'éviter les guerres ou d'y mettre fin quand elles éclatent.

M. le Président;

Son Excellence le Président, Monsieur Mohamed Ould Abdelaziz qui, n'a cessé de déployer d'énormes efforts à la tête du Conseil Africain de Paix et de Sécurité afin de trouver des solutions à certains conflits sur le continent africain tels que ceux de la Côte d'Ivoire, de la Lybie et du Mali, a joué un très important rôle, par sa présence distinguée, aux sommets sous-régionaux et internationaux dans le renforcement de la paix et de la sécurité dans le monde .

**M. le Président;
Mesdames et Messieurs;**

Notre pays a pris conscience très rapidement du danger du terrorisme qui touche toutes nos frontières face à cette menace, les forces de sécurité mauritaniennes ont été dotées de moyens à l'effet de leur permettre de lutter et d'éradiquer ce fléau déstabilisant l'existence de certains pays.

M. le Président;

La Zone du Sahel Africain est soumise depuis plusieurs années aux réseaux du crime organisé transfrontalier de toute sorte , allant du trafic de drogue, d'armes, d'êtres humains, à l'émigration illicite et à la prise d'otages. Nous réitérons notre appel à la Communauté Internationale pour appuyer les Etats de la région afin qu'ils puissent faire face à ce danger, qui a menacé tout dernièrement un état membre des Nations-Unies dans son existence, ce qui démontre clairement que les Etats du Sahel ne peuvent pas à eux seuls faire face à ce fléau.

Partant de son devoir, la République Islamique de Mauritanie qui, s'est rangée, dès le début, à coté du Mali frère dans sa crise; a très tôt ouvert ses frontières aux frères maliens qui se sont réfugiés dans son territoire et continue à héberger la majorité d'entre eux aujourd'hui. Notre pays a abrité ces derniers mois une série de négociations entre le gouvernement provisoire malien et certains mouvements d'Azawad, ce qui a favorisé la signature de l'accord d'Ouagadougou, déblayant ainsi la voie, tout dernièrement, à l'organisation des élections présidentielles.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos sincères félicitations au peuple malien frère, espérant que ses mutations augurent une nouvelle ère de bien-être, de sécurité et de progrès pour le Mali frère.

Mon pays condamne avec force l'attaque horrible qu'a connu récemment la Capitale du Kenya Nairobi, et qui a coûté la vie à des dizaines d'innocents.

M. le Président;

Depuis plus de deux ans, certains pays de notre zone arabe, qui ont connu ce qu'on appelle "le printemps arabe," vivent une situation instable. Notre pays, respectueux du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, exprime son entière solidarité avec les peuples de la région.

C'est avec une grande préoccupation et une grande inquiétude que nous suivons les derniers développements se déroulant en République Arabe de Syrie sœur. Nous invitons toutes les parties concernées à éviter la violence, à abandonner la logique de l'escalade et à suivre une logique de dialogue afin de trouver une solution pacifique qui épargne au peuple syrien frère d'avantage de souffrances et de tragédies. Nous insistons, au même moment, sur la préservation de l'intégrité et de l'intangibilité du territoire syrien, espérant que la mission de l'Envoyé Spécial des Nations-Unies et de la Ligue Arabe, M. Al-Akhdhar Al-Ibrahimi puisse réussir.

Par conséquent, nous fondons un grand espoir sur une solution rapide qui pourra mettre fin aux massacres, à la destruction des infrastructures et à la ruine de l'économie syrienne.

Nous souhaitons impatiemment que les peuples d'Egypte, du Yémen, de la Lybie et de la Tunisie puissent rapidement achever leurs étapes de transition et instaurer des institutions démocratiques, garantissant à leurs citoyens tous les droits et une vie digne dans une atmosphère de bien-être et de prospérité.

M. le Président;

Mesdames et Messieurs;

Notre pays suit avec beaucoup d'intérêt la question du Sahara Occidental et réaffirme son soutien aux démarches entreprises par le Secrétaire Général des Nations-Unies et par son Envoyé Personnel, visant à trouver une solution définitive, globale, juste et acceptables par les deux parties; ce qui renforcera la sécurité et la paix dans la région et facilitera la construction d'un Maghreb Arabe prospère conformément aux attentes légitimes de ses peuples.

M. le Président;

Le conflit arabo-israélien est considéré une source d'hostilité et une menace de la paix et de la sécurité dans une région vitale du monde, malgré que le cadre juridique et les conditions générales pour son règlement ont été fixées depuis longtemps dans une série de résolutions du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale et récemment confirmé par l'Initiative Arabe, axée essentiellement sur le principe de <la paix contre la terre> en vue de résoudre ce conflit qui à trop duré.

Nous nous réjouissons, au même moment, de la résolution numéro 19/79 du 29 Novembre 2012 de l'Assemblée Générale, qui a accordé à la Palestine la qualité d'"Etat observateur non-membre" aux Nations-Unies. Nous espérons que cette résolution soit le début d'une ère nouvelle, qui rend justice au peuple palestinien et le rétablit dans ses droits, à travers l'établissement de son état indépendant et souverain sur les frontières du 4 juin 1967, avec pour capitale, Alqouds al charqia (Jerusalem Est) en vue de mettre fin à la souffrance de ce peuple qui date de la création de notre Organisation. Par souci de justice, de crédibilité et d'équité dans les rapports avec les deux parties en conflit, et par respect des décisions de la Légalité Internationale afférentes, la Communauté Internationale doit s'acquitter de ses responsabilités historiques vis-à-vis de la Palestine.

Nous renouvelons notre condamnation de l'embargo continu imposé à la Bande de Gaza, des massacres perpétrés par la machine de guerre israélienne contre les civils palestiniens et de la destruction de leurs infrastructures.

Nous nous réjouissons des efforts déployés tout dernièrement par l'Administration Américaine en vue de la reprise des négociations entre les deux parties, espérant qu'ils contribueront à l'obtention du peuple palestinien de son plus simple droit: à savoir l'établissement de son état indépendant.

M. le Président;

Excellences;

Auguste Présence;

La diffusion de la culture de la paix, de l'esprit et des valeurs de la tolérance entre les peuples et les civilisations, l'instauration de la justice , sa diffusion entre les peuples constituent -à notre avis- la meilleure voie pour la réalisation de la paix et la sécurité dans notre monde.

L'accroissement de l'écart entre riches et pauvres, le dysfonctionnement du Système Economique, l'absence de toute approche visant à diffuser la justice, l'égalité et l'équité ont tous contribué à multiplier les foyers de tension et à la diffusion des phénomènes comme l'extrémisme et le terrorisme.

La République Islamique de Mauritanie rejette le terrorisme sous toutes ses formes conformément à ses valeurs islamiques tolérantes. Il est du devoir de la Communauté Internationale de réfléchir d'une manière urgente sur les causes de ce phénomène et pour éradiquer ses racines et assécher ses ressources. Les engagements qu'elle a pris lors de la création de cette auguste Organisation ne pourront être tenus que si tous les peuples profitent des potentialités disponibles, et que les efforts de développement soient appuyés, afin de fournir des conditions adéquates pour une vie digne dans une atmosphère de liberté et d'égalité conformément aux objectifs pour lesquels notre organisation a été créée.

Je vous remercie.